

4ème JUNIOR SUPERBIKER

12 - 13 OCTOBRE 2019 – METTET

REGLEMENT PARTICULIER

A) PRESENTATION

En marge de la course « 33^{ème} Superbiker 2019 », le R.U.M.E.S.M. (Royal Union Motor Entre Sambre et Meuse), en collaboration avec la FIOSTARSCHOOL (www.fiostar.com), organisera le 4^{ème} Junior Superbiker réservé aux jeunes pilotes qui ne peuvent pas encore participer au Superbiker.

Ces jeunes pilotes représentent l'avenir du Supermoto et nous espérons les retrouver dans les années futures comme concurrents des épreuves de cette discipline.

Cette épreuve se déroulera samedi 12 octobre 2019 et dimanche 13 octobre 2019, conformément aux prescriptions du code sportif de la F.M.W.B et du présent règlement.

Du fait de leur inscription, les coureurs doivent se soumettre à toutes ces réglementations.

B) CIRCUIT

Le meeting aura lieu sur un parcours mixte : asphalte-terre spécialement tracé à cet effet aux alentours du complexe sportif du circuit J. Tacheny à Mettet.

La longueur totale est de 1852m répartis comme suit: asphalte 58%, non-stabilisé 42%.

C) PILOTES ADMIS

L'âge minimum des pilotes est de 10 ANS ACCOMPLIS le jour de l'épreuve et de MAXIMUM 14 ans et 364 jours AU JOUR DE L'EPREUVE (aucune dérogation ne sera admise).

Ils devront être en possession d'une autorisation de départ de leur fédération.

Pour les pilotes belges uniquement, il existe aussi la possibilité de souscrire une licence « 1 manifestation » signée par les parents, ou leurs tuteurs légaux, et présenter une autorisation parentale légalisée par l'Administration communale.

D) MOTOS ET EQUIPEMENTS

Les équipements et les motos seront contrôlés par les membres de la Commission Technique responsables pour cette épreuve. Ils délivreront un permis de départ pour chaque moto admise. Tout pilote non conforme se verra interdire de départ. Il va de soi que l'équipement devra être complet et adapté à la pratique du « Supermoto » afin d'assurer la sécurité des enfants (combinaison en cuir conseillée).

Ne seront admises au départ que les motos respectant les spécifications ci –dessous :

MOTO : type CROSS OU ENDURO

CYLINDREE : maximum 105 cm³ 2 temps

150 cm³ 4 temps

ROUE arrière : diamètre de MINIMUM 12 POUCES

ROUE avant : diamètre de MINIMUM 12 POUCES ET MAXIMUM 19 POUCES

PNEUS : type trail - route ou slick

CASQUE : agréé (Europe ECE 22-05, 'P' ou 'J' ☐ Japon JIS logo JIS T 8133 ☐ USA SNELL M2010)

Chaque moto devra porter ses N° latéraux et son N° avant.

E) ENGAGEMENTS

Le prix de l'engagement est fixé à 80 € et donne droit à

- 3 entrées (1 pilote et 2 accompagnants)
- 1 emplacement paddock

Le coût de la licence à la journée est fixé par la FMWB à 35€ (uniquement pour les pilotes belges).

Cette licence devra obligatoirement être souscrite avant la manifestation afin d'être pourvue de la signature légalisée des parents.

Les engagements + paiements devront nous parvenir au plus tard le 19/09/2019 via le bulletin d'inscription online sur le site internet du Superbiker :
(<http://www.superbiker.be/infos-pilotes/#inscription>).

Le comité organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'un pilote sans avoir à se justifier.

Les concurrents s'engagent à respecter les décisions prises par les organisateurs et ne reconnaissent comme seule juridiction sportive que celle établie par le code sportif F.M.W.B. En cas d'annulation de l'épreuve pour des raisons indépendantes à l'organisation (intempéries, calamités,...), l'organisateur ne remboursera que 50 % de la valeur de l'engagement.

S'il devait y avoir une annulation le jour de l'épreuve, aucun remboursement ne sera effectué.

Les numéros de course seront communiqués aux coureurs par les organisateurs en même temps que l'acceptation de leur engagement.

F) CHRONOMETRAGE-TRANSPONDEURS

Tous les coureurs doivent avoir un transpondeur.

La location (€20,00 + caution) se fera dans le local Presse (près du secrétariat de course), ouvert jeudi le 10/10/2019 à partir de 11H et le vendredi 1h avant le début des courses.

Reprise du matériel jusqu'à une demi-heure après l'arrivée de la dernière course.

G) FORMALITES

Les coureurs et les mécaniciens doivent impérativement retirer tous les documents leur permettant l'accès au parc des coureurs aux endroits et heures suivants :

Distribution des pass d'accès et laissez-passer : le samedi 12 octobre à partir de 07H00 au Welcome Center situé sur la place de Mettet.

Inscription administrative : le samedi 12 octobre de 07h00 à 10h30 au secrétariat de course (situé au premier étage des stands).

Les dernières formalités d'inscription et les contrôles administratifs prévus par l'organisateur y seront exécutés. Les conducteurs prendront connaissance des dernières instructions et des changements éventuels d'horaire des essais et des courses.

H) PARC DES COUREURS

L'accès au parc des coureurs sera autorisé à partir du jeudi 10 octobre à 10H00 sous réserve pour les participants d'être en possession des laissez-passez véhicules et des documents d'accès personnels requis.

Tous les conducteurs devront se conformer aux directives données par les commissaires responsables du parc des coureurs.

L'utilisation d'un tapis environnemental est obligatoire si le revêtement du sol n'est pas hermétique.

Pour les licenciés « une manifestation », le tapis obligatoire peut être acheté auprès de la FMWB - VMBB.

I) VERIFICATIONS TECHNIQUES

La présence de maximum 2 personnes par machine est autorisée dans le parc fermé.

Les vérifications techniques obligatoires auront lieu à côté du parc fermé le samedi 12 octobre de 9H30 à 11H30.

J) DEROULEMENT DE L'EPREUVE

> 2 Essais officiel chronométré : 2 x 15 min.

> 1 Warm Up : 10 min.

> Junior Superbiker : 12 min. + 2 tours

Grille de départ composée suivant les temps réalisés lors des essais officiels.

K) HORAIRE

Cet horaire pourra subir des modifications.

Les concurrents recevront l'horaire précis et définitif lors du contrôle administratif.

Samedi 12/10/2019

07H00 – 08H00 : Contrôles Administratifs

09H30 – 11H30 : Contrôles Techniques

12H30 : 1^{ier} essai officiel chronométré

17H40 : 2^{ième} essai officiel chronométré

Dimanche 13/10/2019

09H00: Warm Up

15H05: Junior Superbiker (course)

L) ACCES A LA PISTE

L'accès à la piste des motocycles doit s'effectuer obligatoirement par le parc fermé.

Les motocycles se trouveront 20min avant l'heure officielle de départ dans ce parc fermé.

M) PROCEDURE de DEPART

Les pilotes se trouveront d'un côté de la piste, les machines seront rangées de l'autre côté (Style : Le Mans). Les motos seront maintenues par le garde boue arrière par un accompagnant.

La mise en place sur la grille de départ se fera comme suit :

Soit H, l'heure de départ

H- 20 min. : toutes les motos et les pilotes sont au parc fermé.

H- 10 min. : ouverture du parc fermé pour mise en place et fermeture parc fermé.

H- 1 min. : panneau "1 min" et mise en route des moteurs

H- 0,5 min.: panneau "30 sec" (évacuation totale)

N) PODIUM

Le podium du Junior Superbiker est prévu directement après l'arrivée de la course.

Une coupe sera remise aux trois premiers.

O) OFFICIELS

FMB : Directeur de course :

Adjoint 1 :

Adjoint 2 :

Responsable chronométrage :

L. BEYS

N. VANDENBERGHE

P. HONOF

M. BAUCHE

RUMESM : Président:

Directeur Exécutif :

Moniteur Breveté Adepts :

F. TACHENY

H.SERMON

F. FIORENTINO